

forestiers





Projet Régional - CBSP - Partenariat pour la conservation de la biodiversité : Finan+cement durable des Aires Protégées dans le Bassin du Congo-PIMS 3447

Atelier national de validation technique & d'appropriation par les parties prenantes de la Stratégie Nationale de Financement Durable des Aires Protégées pour la conservation et la valorisation de la biodiversité (SNFDAP/CVBD) du Cameroun

Projet Régional –CBSP-Partenariats pour la conservation de la biodiversité : financement durable des systèmes d'aires protégées dans le Bassin du Congo-PIMS 3447



COMMUNIQUÉ FINAL

Du 12 au 13 Novembre 2019, s'est tenu à l'Hôtel Dajoll à Mbankomo, l'atelier national de validation technique et d'appropriation par les parties prenantes de la Stratégie Nationale de Financement Durable des Aires Protégées pour la Conservation et la Valorisation de la Biodiversité (SNFDAP/CVBD) du Cameroun.

La rencontre organisée par le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC, en partenariat avec le MINFOF/PNUD/FEM avait pour objectif général de procéder à la validation technique et à l'appropriation par les parties prenantes de la SNFDAP du Cameroun et son Plan d'Action pour la période 2020 – 2024 ainsi que sa stratégie/plan de communication.

Cet atelier a connu la participation effective de plus d'une quarantaine de personnes représentant les groupes d'acteurs suivants :

- Représentant de la Présidence de la République ;
- Représentant des Services du Premier Ministre ;
- Administrations sectorielles intervenant sur la question du financement des AP au Cameroun (MINFOF, MINEPDED, MINEPAT, MINTOUL, MINFI);
- Institutions intergouvernementales (OCFSA, COMIFAC);
- Partenaires techniques et financiers (PTFs): Banque Mondiale, FEM, FEDEC, WWF, ZSL, WCS & FCTV
- Organisations de la société civile (GREG Forêts, CREDI, FLAG);
- Les représentants de l'Assemblée Nationale et du Réseau des Parlementaires pour la gestion durable des écosystèmes forestiers d'Afrique Centrale (REPAR);
- Secteur privé (SGSO);
- Personnes ressources ;
- Représentants des agences du système des Nations Unies (PNUD, UNESCO) (Voir liste de présence en annexe).

La modération a été assurée par Dr. Timothé Fomete, avec l'appui de M. Thomas Fondjo.

La cérémonie solennelle d'ouverture a été marquée par l'allocution de M. Joseph NYONGWEN, SG MINFOF en sa qualité de Président du Groupe de Travail sur le Financement Durable des Aires Protégées (GTFDAP).

Dans son intervention, le SG a remercié les participants d'avoir répondu présents à l'atelier en dépit de leurs multiples occupations. Il a par ailleurs rappelé la densité du réseau des AP du Cameroun en mettant en exergue les facteurs qui affectent la gestion de ces AP. Il a insisté sur le fait que les AP ont besoin d'un financement dense et durable. Enfin, il a invité les participants à enrichir les documents soumis à leur appréciation et souhaité la validation de la stratégie et des documents connexes au terme des travaux.

Par la suite, il a été procédé à la présentation des participants et à la présentation de l'Agenda de l'atelier. La phase protocolaire s'est achevée avec une photo de famille.

La SNFDAP/CVBD et son plan d'action 2020 – 2024 ont été examinés de manière détaillée au cours de trois sessions plénières. La stratégie et le plan de communication sur la SNFDAP/CVBD a été examinée au cours de la quatrième session plénière.

Des exemples réussis de mode de gestion en partenariat public privé (PPP) dans la sous-région (Odzala Kokoua au Congo, Zakouma au Tchad, Chinko (RCA) & Garamba (RDC) et au-delà (Pendjari au Bénin) ont fait l'objet d'une présentation visant à susciter la réflexion pour le cas

du Cameroun où des initiatives visant à mettre en place des PPP pour les APs ont déjà été entreprises.

Les échanges lors de ces sessions ont permis de prendre en compte les commentaires, suggestions et inputs des participants.

Au début de la journée 2, une synthèse de la journée 1 a été présentée, suivie de la session 3 sur la présentation de la stratégie et du plan de communication sur la SNFDAP/CVBD. Par la suite, une présentation visant à éclairer le choix de deux APs/groupe d'APs pilotes où il sera testé à partir de 2020 des mécanismes de financement durable a fait l'objet d'un débat enrichissant qui s'est appesanti sur les critères de sélection des sites pilotes de démonstration des mécanismes de financement durable. Sur la base desdits critères, les participants ont identifié des sites potentiels dont le choix final revient au ministère en charge des Forêts et de la Faune (cf annexe).

La SNFDAP/CVBD et son Plan d'Action 2020 – 2024, ainsi que sa stratégie et plan de communication ont été validés sous réserve de quelques modifications plus de forme que de fonds qui y ont été apportées. Les participants ont solennellement pris l'engagement de faire (via courriel) leurs éventuelles contributions supplémentaires au plus tard le 30 Novembre 2019, délai de rigueur.

Les parties prenantes se sont appropriées lesdits documents. Des représentants des PTFs présents (Banque Mondiale, FLAG, WCS, WWF) ont fait des déclarations liminaires confirmant cette appropriation.

Une « Task Force » a été cooptée et constituée de :

- 1. M. Ondoa, Chargé de Mission au Secrétariat Général de la Présidence de la République
- 2. M. Kongape Jean Avit, Services du Premier Ministre (SPM)
- 3. Dr Linjouom Ibrahim, Secrétaire Permanent de l'OCFSA
- 4. M. Joseph Lekealem, DFAP/MINFOF
- 5. Mme Wadou Angèle, Point Focal Programme sur les AP/MINEPDED
- 6. Mme Eheth Victoire, Coordinatrice Nationale COMIFAC Cameroun
- 7. M. Ngouana K. Cyrille, Spécialiste en Environnement, Banque Mondiale
- 8. M. Abe Eyebe Simeon, Expert en Socio-Economie, Lois & Finances Environnementales
- 9. Dr Ngandjui Germain, Expert en Stratégies de Gestion & Financement Durable des Aires Protégées

Cette « Task Force » sera entre autres chargées de :

- S'assurer de l'intégration des remarques et autres contributions supplémentaires des participants et autres parties prenantes dans les versions finales des documents ;
- Faire le suivi de la mise en œuvre effective des recommandations de l'atelier ;
- Rendre compte au GTFDAP en ce qui concerne la mise en œuvre desdites recommandations ;
- Elaborer une feuille de route en vue de la remise officielle des documents finalisés au Gouvernement.

Recommandations

A l'issue de l'ensemble des échanges, les recommandations suivantes ont été formulées :

A l'endroit du MINFOF:

- ✓ Relancer le projet de décret portant création, organisation et fonctionnement d'une structure autonome de gestion des APs, conformément aux engagements pris lors du Sommet des Chefs d'Etat de 1999 à Yaoundé sur la gestion durable des écosystèmes forestiers d'Afrique Centrale;
- ✓ Désigner et transmettre au Projet Régional la liste des deux (2) sites pilotes de démonstration sur les mécanismes de financement durable au plus tard en Décembre 2019 ;
- ✓ Mettre en cohérence les PTA des services de conservation et des PTF actifs dans les AP;

A l'endroit du PNUD- Projet Régional :

- ✓ Intégrer l'ensemble des commentaires, suggestions et corrections des participants ;
- ✓ Mettre en exergue les valeurs économiques écosystémiques en termes de droits d'usage directs et indirects;
- √ S'inspirer de la présentation sur l'ANPN comme exemple de réussite d'une Agence de gestion des Aires protégées, en y intégrant les obstacles ou goulots d'étranglement auxquels pourraient faire face une telle expérience au Cameroun ainsi que les aspects liés aux impacts sur les AP depuis la création de cette agence;
- ✓ Intégrer l'OCFSA dans la SNFDAP et le plan d'action parmi les acteurs.

A l'endroit du PTFs:

- ✓ Continuer la facilitation du fonctionnement du groupe de travail sur la gestion et les financements durables des aires protégées ;
- ✓ Faire le plaidoyer en vue de la signature et la mise en place de l'agence de gestion des aires protégées

Aux termes des travaux, les participants ont salué les efforts fournis pour l'élaboration de la SNFDAP/CVBD et l'ont adopté sous réserve de l'intégration des commentaires et corrections reçus. En outre, les participants ont recommandé la transmission au MINFOF de la version finale de la Stratégie Nationale de Financement Durable des Aires Protégées pour la Conservation et la Valorisation de la Biodiversité (SNFDAP/CVBD) du Cameroun pour la suite du processus.

Fait à Mbankomo le 13 novembre 2019

Les participants